

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

FÉVRIER
2018

PRINCIPALES TENDANCES

A fin février 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 7,9% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 15,2% : droits de douane (+32,5%), TVA à l'importation (+12,8%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+11,1%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+11,2%) et la hausse des autres TIC (+9,7%) ;
- 3- l'augmentation de la fiscalité domestique de 5,5% : IS (+1,9%), IR (+4,3%), TVA à l'intérieur (+5,9%), droits d'enregistrement et timbre (+8,5%) et majorations de retard (-0,9%).
- 4- la baisse des recettes non fiscales de 12% en raison notamment de la diminution des recettes de monopoles (81 MDH contre 272 MDH) conjuguée à la hausse de la redevance gazoduc (348 MDH contre 209 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (147 MDH contre 61 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 25% et un taux d'émission sur engagements de 63%, contre respectivement 26% et 64% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 8%, en raison de l'augmentation de 8,7% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 18% des autres dépenses de biens et services et de 109% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de 5,6% des charges en intérêts de la dette.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 1.043 MDH contre 562 MDH à fin février 2017.

- des dépenses d'investissement émises en diminution de 3,1%, passant de 12,9 MMDH à fin février 2017 à 12,5 MMDH à fin février 2018, en raison de la baisse de 9,4% des dépenses des ministères et de 1,2% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 4,8 MMDH contre un solde négatif de 4,4 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 7,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 10 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 6,3 MMDH à fin février 2017 compte tenu d'un solde positif de 11,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 213 MDH à fin février 2017.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Février 2017	LF 2018	Février 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	30 528	233 813	32 929	14%	7,9%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	29 211	218 605	31 770	15%	8,8%
<i>Impôts directs</i>	9 519	97 869	9 894	10%	3,9%
<i>Impôts indirects</i>	14 050	93 471	15 448	17%	10,0%
<i>Droits de douane</i>	1 279	9 734	1 695	17%	32,5%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	4 363	17 531	4 733	27%	8,5%
1.2- Recettes non fiscales :	1 317	15 208	1 159	8%	-12,0%
<i>Monopole et participations</i>	272	9 821	81	1%	-70,2%
<i>Domaine</i>	54	355	66	19%	22,2%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	991	5 032	1 012	20%	2,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	34 953	223 027	37 750	17%	8,0%
2.1- Biens et services :	29 565	174 996	32 129	18%	8,7%
<i>Personnel</i>	18 101	108 854	18 601	17%	2,8%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	11 464	66 142	13 528	20%	18,0%
2.2- Intérêts de la dette :	4 921	27 112	4 645	17%	-5,6%
<i>Intérieure</i>	4 686	23 470	4 324	18%	-7,7%
<i>Extérieure</i>	235	3 642	321	9%	36,6%
2.3- Compensation⁽³⁾	0	13 719	0	0%	
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux	467	7 200	976	14%	109,0%
3- SOLDE ORDINAIRE	-4 425	10 786	-4 821		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	12 947	68 230	12 540	18%	-3,1%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	10 834	5 238	9 843		
6- SOLDE DES SEGMA	279	0	157		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	-6 259	-52 206	-7 361		
8- VARIATION DES INSTANCES	-7 968	0	-4 495		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-14 227	-52 206	-11 856		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	15 211	31 332	13 526		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	13 810		8 472		
<i>Dépôts au Trésor</i>	627		337		
<i>Compte courant à BAM</i>	-7		-1 129		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-984	20 874	-1 670		
<i>Tirages et dons</i>	619	26 107	111		
<i>Amortissement</i>	-1 603	-5 233	-1 781		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

RECETTES ORDINAIRES

	Février 2017	LF 2018	Février 2018	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	29 211	218 605	31 770	15%	8,8%
IMPÔTS DIRECTS	9 519	97 869	9 894	10%	3,9%
<i>Taxe Professionnelle</i>	22	332	47	14%	113,6%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	2 093	51 669	2 132	4%	1,9%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	7 168	41 848	7 476	18%	4,3%
<i>Taxe d'Habitation</i>	2	48	4	8%	
<i>Majorations de retard</i>	229	3 814	227	6%	-0,9%
<i>Autres⁽²⁾</i>	5	158	8	5%	60,0%
DROITS DE DOUANE	1 279	9 734	1 695	17%	32,5%
IMPÔTS INDIRECTS	14 050	93 471	15 448	17%	10,0%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	3 874	27 387	4 301	16%	11,0%
<i>Tabacs manufacturés</i>	1 475	9 552	1 640	17%	11,2%
<i>Produits énergétiques</i>	2 159	16 079	2 398	15%	11,1%
<i>Autres</i>	240	1 756	263	15%	9,7%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	10 176	66 084	11 147	17%	9,5%
<i>à l'intérieur</i>	4 826	27 668	5 113	18%	5,9%
<i>à l'importation</i>	5 350	38 416	6 034	16%	12,8%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	4 363	17 531	4 733	27%	8,5%
RECETTES NON FISCALES	1 317	15 208	1 159	8%	-12,0%
<i>Domaine</i>	54	355	66	19%	22,2%
<i>Monopoles et participations</i>	272	9 821	81	1%	-70,2%
<i>Fonds de concours</i>	87	0	5		-94,3%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	61	1 122	147	13%	141,0%
<i>Redevance gazoduc</i>	209	1 210	348	29%	66,3%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	634	2 700	512	19%	-19,2%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	30 528	233 813	32 929	14%	7,9%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

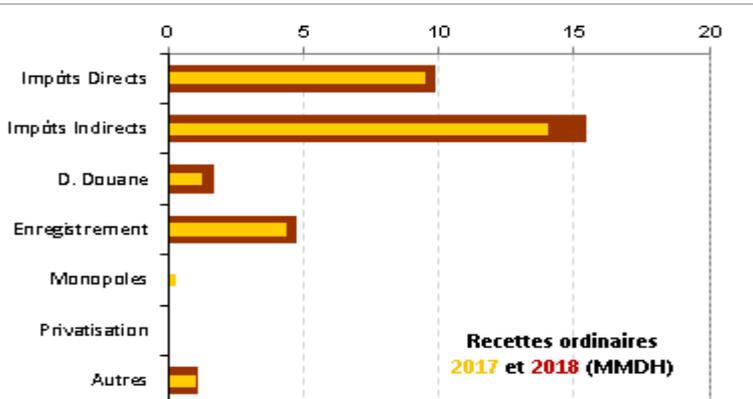
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin février 2018 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 7,9% et des dépenses ordinaires émises de 8%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 4,8 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 11,9 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 13,5 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 32,9 MMDH contre 30,5 MMDH à fin février 2017, en augmentation de 7,9%.

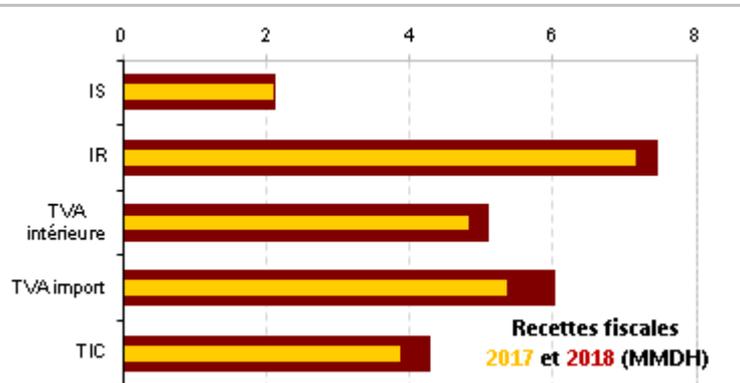
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 3,9%, des droits de douane de 32,5%, des impôts indirects de 10% et des droits d'enregistrement et de timbre de 8,5%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 12%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 31,8 MMDH contre 29,2 MMDH à fin février 2017, en augmentation de 8,8%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 15,2% et de la fiscalité domestique de 5,5%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 10,1 MMDH à fin février 2018 contre 8,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 15,2% ou +1,3 MMDH par rapport à leur niveau à fin février 2017.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin février 2018 ont atteint 1,7 MMDH contre 1,3 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 32,5% ou +416 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 6 MMDH à fin février 2018 contre 5,4 MMDH à fin février 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 12,8% ou +684 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 15,5% ou +136 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 12,2% ou +548 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 2,4 MMDH contre 2,2 MMDH à fin février 2017, en hausse de 11,1% par rapport à son niveau de fin février 2017 ou +239 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 19,7 MMDH à fin février 2018 contre 18,7 MMDH à fin février 2017, soit une augmentation de 5,5% ou +1 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 2.132 MDH à fin février 2018 contre 2.093 MDH un an auparavant, en hausse de 1,9% ou +39 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin février 2018 ont enregistré une augmentation de 4,3% par rapport à leur niveau à fin février 2017 (7,5 MMDH contre 7,2 MMDH), soit +308 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu un recul de 10,8% ou -70 MDH par rapport à leur niveau de 2017 (579 MDH contre 649 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une hausse de 1,1%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Février 2017	Février 2018	Evolution en %
IR total	7 168	7 476	4,3%
dont IR prélevé par la DDP	1 306	1 320	1,1%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin février 2018 se sont établies à 5,1 MMDH contre 4,8 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 5,9% ou +287 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 1.043 MDH à fin février 2018 contre 562 MDH à fin février 2017. Les remboursements de TVA (1.043 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 729 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 313 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 4,7 MMDH à fin février 2018 contre 4,4 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 8,5% ou +370 MDH.

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 10,9% résultant principalement de la hausse de 113,6% de la taxe professionnelle ou +25 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 1,2 MMDH contre 1,3 MMDH un an auparavant, en baisse de 12% ou -158 MDH, en raison notamment de la diminution des recettes de monopole (81 MDH contre 272 MDH) et des fonds de concours (5 MDH contre 87 MDH), conjuguée à la hausse de la redevance gazoduc (348 MDH contre 209 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (147 MDH contre 61 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 81 MDH à fin février 2018 contre 272 MDH à fin février 2017, en baisse de 70,2% ou -191 MDH. Les recettes de monopoles à fin février 2018 ont été versées par Bank Al-Maghrib.

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
B.A.M	72	590	81	14%
I.A.M	0	1 460	0	0%
O.C.P	0	2 000	0	0%
ANCFCC	0	3 000	0	0%
C.D.G	0	200	0	0%
Autres	200	2 571	0	0%
TOTAL	272	9 821	81	1%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 2,1% provenant de la hausse de la redevance gazoduc (348 MDH contre 209 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (147 MDH contre 61 MDH).

Structure des recettes ordinaires

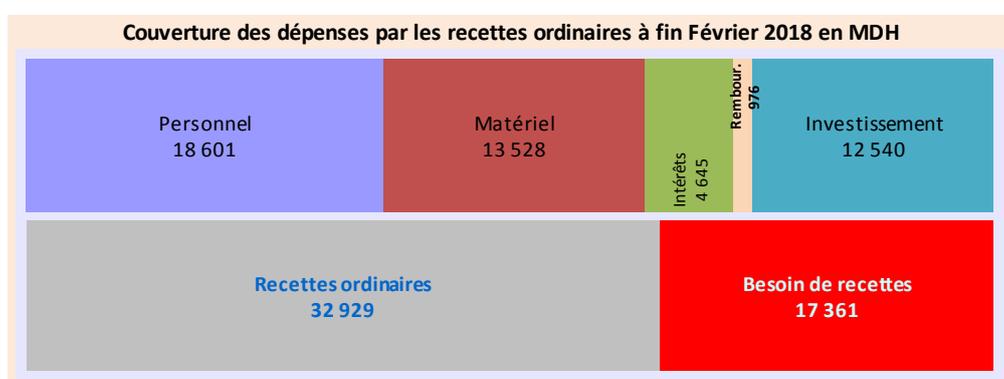
A fin février 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 97% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 11,1 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin Février 2018

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	11 147	▲ 9,5%	33,9%
	- à l'importation	6 034	▲ 12,8%	18,3%
	- à l'intérieur	5 113	▲ 5,9%	15,5%
2	Impôt sur le revenu	7 476	▲ 4,3%	22,7%
3	Droits d'enregistrement	4 733	▲ 8,5%	14,4%
4	TIC prod. énergétiques	2 398	▲ 11,1%	7,3%
5	Impôt sur les sociétés	2 132	▲ 1,9%	6,5%
6	Droits de douane	1 695	▲ 32,5%	5,1%
7	TIC tabacs manufacturés	1 640	▲ 11,2%	5,0%
8	Redevance gazoduc	348	▲ 66,5%	1,1%
9	Majorations de retard	227	▼ 0,9%	0,7%
10	Rec. en atténuation dépenses dette	147	▲ 141,0%	0,4%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin février 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 87,2% contre 87,3% un an auparavant. Ainsi, à fin février 2018, 56,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel et 41,1% aux dépenses de matériel.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

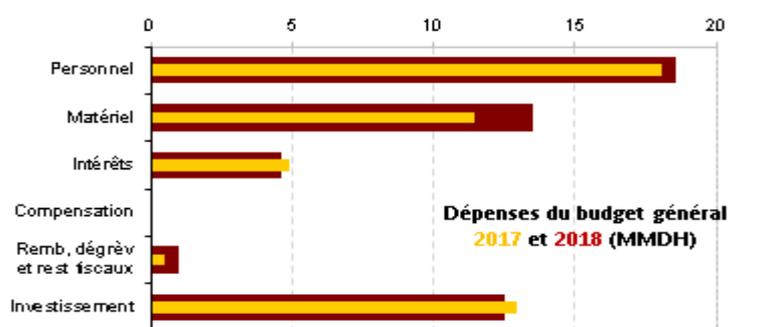
A fin février 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 103,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 25% contre 26% à fin février 2017. Le taux d'émission sur engagements a été de 63% contre 64% un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2018				
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	196 152	53 287	33 105	27%	62%
Investissement	69 803	16 606	12 540	24%	76%
C.S.T	85 593	23 946	9 564	28%	40%
SEGMA	1 618	122	35	8%	29%
Dette	61 844	9 445	9 445	15%	100%
TOTAL	415 010	103 406	64 689	25%	63%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 55,1 MMDH à fin février 2018, en diminution de 5,4% par rapport à leur niveau à fin février 2017, en raison du recul de 38,1% des charges de la dette budgétisée¹ et de 3,1% des dépenses d'investissement, conjuguée à la hausse de 10,2% des dépenses de fonctionnement.



	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Fonctionnement	30 032	195 915	33 105	17%	10,2%
Investissement	12 947	68 230	12 540	18%	-3,1%
Dette	15 248	61 844	9 445	15%	-38,1%
TOTAL	58 227	325 989	55 090	17%	-5,4%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique pour l'essentiel par le recul de 53,5% des remboursements du principal (4,8 MMDH contre 10,3 MMDH) et de 5,6% des intérêts de la dette (4,6 MMDH contre 4,9 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 33,1 MMDH, dont 18,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,8%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 13,6% (10,5 MMDH contre 9,2 MMDH) et les charges communes de 36,2% (3 MMDH contre 2,2 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions a augmenté de 109% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (729 MDH contre 393 MDH).

	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Personnel	18 101	108 854	18 601	17%	2,8%
Matériel	9 240	41 537	10 498	25%	13,6%
Charges communes	2 224	36 624	3 030	8%	36,2%
dont compensation	0	13 719	0	0%	
Dépenses imprévues		1 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	467	7 200	976		109,0%
TOTAL	30 032	195 915	33 105	17%	10,2%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin février 2018 se sont établis à 18,6 MMDH contre 18,1 MMDH, en hausse de 2,8% par rapport à leur niveau de fin février 2017 ou +500 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 14,8 MMDH, en hausse de 0,8%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,3% et des rappels de 88,6%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 13,5 MMDH, en hausse de 18% par rapport à leur niveau de fin février 2017 ou +2,1 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (1,3 MMDH contre 927 MDH), aux divers établissements et entreprises publics (4,8 MMDH contre 4 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (431 MDH contre 713 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 4,6 MMDH à fin février 2018 contre 4,9 MMDH à fin février 2017, en baisse de 5,6% ou -276 MDH. Cette diminution s'explique par le recul des charges en intérêts de la dette intérieure de 7,7% (4,3 MMDH contre 4,7 MMDH) et la hausse de 36,6% de celles de la dette extérieure (321 MDH contre 235 MDH).

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Compensation

A fin février 2018, il n'a pas été procédé à l'émission de dépenses au titre de la compensation.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 976 MDH contre 467 MDH, en hausse de 109% ou +509 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (805 MDH contre 417 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (729 MDH contre 393 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	417	7 000	805	11,5%	93,0%
Impôt sur les sociétés	10	500	53	10,6%	
Impôt sur le revenu	4	100	9	9,0%	125,0%
TVA intérieure	393	6 280	729	11,6%	85,5%
Majorations de retard	10	100	14	14,0%	40,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	50	200	171	85,5%	241,9%
Droits d'importation	16	46	36	77,2%	121,9%
TIC prod. énergétiques	10	39	72	184,1%	
TIC tabacs manufacturés	0	2	28		
Autres TIC	0	4	8	201,0%	
TVA à l'importation	24	53	28	52,8%	16,7%
Autres	0	56	0	0,0%	
TOTAL	467	7 200	976	13,6%	109,0%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin février 2018 a été négatif pour 4,8 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 4,4 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

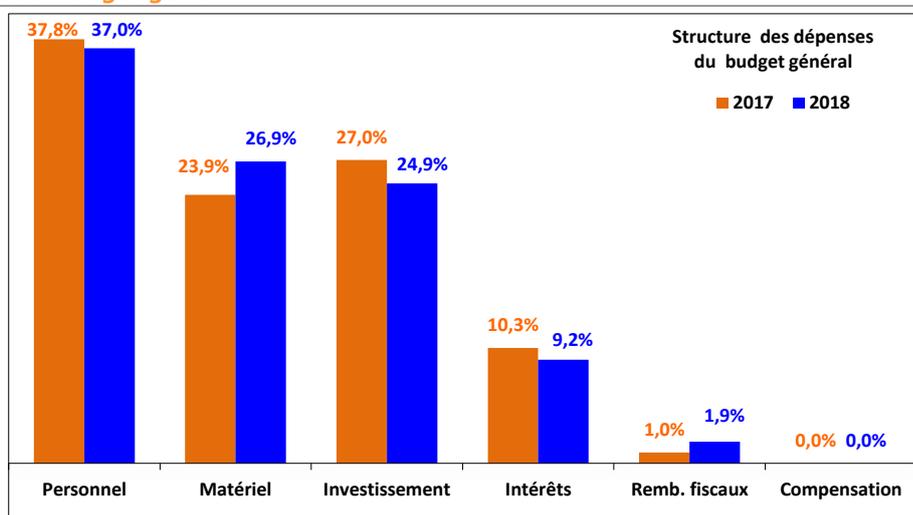
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,5 MMDH à fin février 2018 contre 12,9 MMDH un an auparavant, en baisse de 3,1% ou -407 MDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 9,4% et des charges communes de 1,2%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 9,6 MMDH, soit le même niveau à fin février 2017.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
Investissement total :	12 947	68 230	12 540	18%	-3,1%
1- Ministères	3 029	48 787	2 744	6%	-9,4%
2- Charges communes :	9 918	19 443	9 796	50%	-1,2%
- Concours divers	9 594	14 684	9 594	65%	0,0%
- Ristournes d'intérêts	14	230	0	0%	
- Autres	310	4 529	202	4%	-34,8%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin février 2017 et fin février 2018 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, d'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018	
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018		
Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 19,4 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 9,6 MMDH et de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Golfe.	C.A.S	8 317	72 824	9 064	5 928	65 580	7 158	1 906
	TVA des Coll.Terr.	4 361	28 322	4 777	4 337	28 322	4 859	-82
	Part régions (IS, IR)	897	6 275	871	0	6 275	1 252	-381
	I.N.D.H	0	3 096	0	13	3 096	9	-9
	Soutien prix. prod.alim.	27	600	35	0	600	0	35
	F.S. Routier	4	2 700	375	0	2 700	0	375
	F.D. Agricole	402	3 000	451	576	3 000	615	-164
Les dépenses émises ont été de 9,6 MMDH. Elles intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 331 MDH.	Remploi domanial	216	1 040	273	12	1 040	36	237
	Lutte contre chômage	420	1 200	245	151	1 200	155	90
	Dons des pays du CCG	213	7 000	147	16	0	0	147
	Appui Cohés. Social	24	3 000	92	83	3 000	0	92
	F.S. Habitat	0	2 000	0	0	2 000	0	0
	Dévelop. Sport	0	800	0	0	800	0	0
	Autres CAS	1 753	13 791	1 798	740	13 547	232	1 566
Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,8 MMDH.	C. Dép. Dotation(*)	10 571	10 801	10 339	2 118	10 801	2 380	7 959
	Autres C.S.T	3	174	4	11	2 180	26	-22
	TOTAL	18 891	83 799	19 407	8 057	78 561	9 564	9 843

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux
 (*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation	
A fin février 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 192 MDH contre 291 MDH à fin février 2017, en baisse de 34%.	Exploitation :	258	0	131	-49,2%	
	Recettes	269	2 022	166	8%	-38,3%
	Dépenses	11	2 022	35	2%	218,2%
Les dépenses émises ont été de 35 MDH contre 12 MDH un an auparavant.	Equipement :	21	0	26	23,8%	
	Recettes	22	797	26	3%	18,2%
	Dépenses	1	797	0	0%	

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin février 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 14,1% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 16,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 18,4%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH

	LF 2018	Février 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	233 813	32 929	14,1%	200 884
1.1- Recettes fiscales :	218 605	31 770	14,5%	186 835
<i>Impôts directs</i>	97 869	9 894	10,1%	87 975
<i>Impôt sur les sociétés</i>	51 669	2 132	4,1%	49 537
<i>Impôt sur le revenu</i>	41 848	7 476	17,9%	34 372
<i>Impôts indirects</i>	93 471	15 448	16,5%	78 023
<i>TVA à l'intérieur</i>	27 668	5 113	18,5%	22 555
<i>TVA à l'importation</i>	38 416	6 034	15,7%	32 382
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 387	4 301	15,7%	23 086
<i>Droits de douane</i>	9 734	1 695	17,4%	8 039
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 531	4 733	27,0%	12 798
1.2- Recettes non fiscales :	15 208	1 159	7,6%	14 049
<i>Monopole et participations</i>	9 821	81	0,8%	9 740
<i>Domaine</i>	355	66	18,6%	289
<i>Autres recettes</i>	5 032	1 012	20,1%	4 020
2- DEPENSES ORDINAIRES	223 027	37 750	16,9%	185 277
2.1- Biens et services :	174 996	32 129	18,4%	142 867
<i>Personnel</i>	108 854	18 601	17,1%	90 253
<i>Autres biens et services</i>	66 142	13 528	20,5%	52 614
2.2- Intérêts de la dette :	27 112	4 645	17,1%	22 467
<i>Intérieure</i>	23 470	4 324	18,4%	19 146
<i>Extérieure</i>	3 642	321	8,8%	3 321
2.3- Compensation	13 719	0	0,0%	13 719
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	7 200	976	13,6%	6 224
3- INVESTISSEMENT	68 230	12 540	18,4%	55 690

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 7,4 MMDH à fin février 2018, contre un déficit budgétaire de 6,3 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,7 MMDH à fin février 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 4,5 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 11,9 MMDH contre un besoin de financement de 14,2 MMDH à fin février 2017 et d'un flux net négatif de 1,7 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 13,5 MMDH contre 15,2 MMDH à fin février 2017.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin février 2018, le financement extérieur a été négatif de 1,7 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 1,8 MMDH et les tirages ont été de 111 MDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 8,5 MMDH contre 13,8 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 337 MDH contre 627 MDH à fin février 2017 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,1 MMDH contre 7 MDH à fin février 2017.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 65 MMDH à fin février 2018, en augmentation de 337 MDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

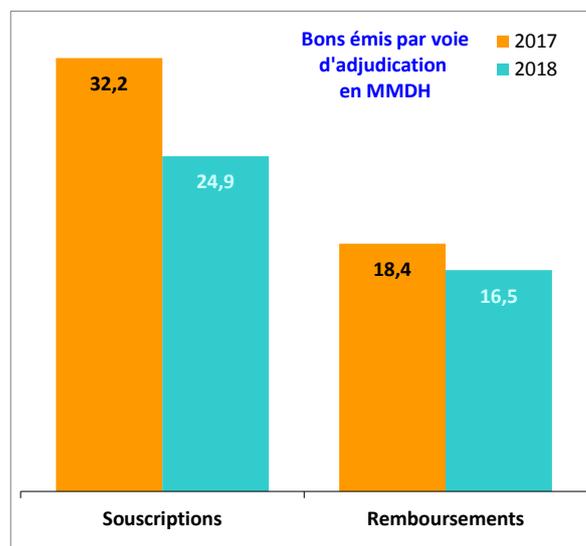
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3 MMDH à fin février 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 1 MMDH effectués en février 2018 et dont le remboursement n'intervient qu'en mars.

Dettes intérieure

S'élevant à 527,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 1,6% par rapport à son niveau à fin février 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 8,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 24,9 MMDH et de remboursements pour 16,5 MMDH contre un recours pour un montant net de 13,8 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 32,2 MMDH et de remboursements pour 18,4 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
Adjudications	516 707	24 945	16 473	525 179	1,6%
13 semaines	418	0,0	307,7	110	
26 semaines	1 165	0,0	0,0	1 165	
52 semaines	24 693	6 160,8	8 298,6	22 555	
2 ans	51 012	9 300,9	4 032,8	56 280	
5 ans	140 581	7 102,7	3 266,0	144 417	
10 ans	98 240	2 230,8	0,0	100 470	
15 ans	123 665	150,0	567,7	123 247	
20 ans	56 977			56 977	
30 ans	19 958			19 958	
Autres	2 919	0	355	2 564	-12,2%
Total	519 626	24 945	16 828	527 743	1,6%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin février 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 7,2 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	45,0	
5 ans	3 266,0	5 386,0
10 ans		2 076,4
15 ans	567,7	
Total	7 218,7	7 462,4